

Une bonne formule pour la distribution d'électricité

Autor(en): **Wakeham, John**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Wasser Energie Luft = Eau énergie air = Acqua energia aria**

Band (Jahr): **82 (1990)**

Heft 5-6

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-939804>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Übergabe des Rudolf-Schmick-Preises durch Hans Peter Seidel (links), Vorstandsmitglied der Rhein-Main-Donau AG, München, an Regierungsrat Hanspeter Fischer, Hard/Weinfeld TG, ehemaliger Präsident des Schweizerischen Wasserwirtschaftsverbandes.

Als aktuelles Thema wurde der Donauausbau in Ungarn und der Tschechoslowakei, die Anlagen Gabicovo und Nagymaros, aufgegriffen. Die Begleitumstände, die möglicherweise zum Nichtbau der Stufe Nagymaros in Ungarn führen werden, sind auch mit dem politischen Umbruch in Osteuropa in Verbindung zu bringen. Die Opposition sieht wohl in ihrer Protesthaltung gerade auch gegen dieses Vorhaben ein geeignetes Mittel, langjährige Regierungswillkür anzuprangern. Die Arbeiten an der Baustelle Nagymaros ruhen derzeit. Es ist nicht erkennbar, wie die zwischenstaatlichen Differenzen und Ansprüche allseits befriedigt werden können. Einer Schätzung nach würden die angefallenen Baukosten und die notwendigen Rückbaukosten etwa 8 bis 10 Mrd. öS betragen – bei einer Planinvestition von etwa 6 Mrd. öS. Bei einem Nichtbau der Stufe Nagymaros werden auch die Schifffahrtsprobleme in diesem Donaubereich nicht gelöst werden (Untiefen bei Niedrigwasser). Dies hätte auch Konsequenzen für das gesamte Transportgeschehen in Südosteuropa. Es wurde beiläufig erwähnt, dass die eskalierte Lastkraftwagen-Transitproblematik in Österreich bei Vorhandensein einer leistungsfähigen Schifffahrtsstrasse geringer wäre (E. Schmidt, Österreichische Donaukraftwerke AG, Prof. E. Mosonyi, Karlsruhe).

Das Symposium hat erneut gezeigt, wie wichtig und produktiv das gemeinsame Vorgehen derer ist, die sich mit der Energieerzeugung aus Wasser und damit auch mit den übergeordneten grossräumigen wasserwirtschaftlichen Belangen beschäftigen. Den Initiatoren ist zu wünschen, dass sich diese Veranstaltungsreihe fortsetzen möge. Mit dem Symposium war die Vergabe des Rudolf-Schmick-Preises verbunden. Dieser wurde diesmal an den Schweizer Nationalrat Hanspeter Fischer vergeben. Damit sollen seine Verdienste um die Nutzung der regenerierbaren Energiequelle Wasserkraft und seine Aktivitäten als langjähriger Präsident des Schweizerischen Wasserwirtschaftsverbandes gewürdigt werden.

Der Gesamtbericht dieses Symposiums wird wieder in einer Broschüre veröffentlicht werden. Mit der Herausgabe ist Mitte 1990 zu rechnen. Der Bezug ist über den Schweizerischen Wasserwirtschaftsverband, Rütistrasse 3a, CH-5401 Baden, möglich.

Adresse des Verfassers: Eberhard Wagner, Dipl.-Ing., Vereinigung Deutscher Elektrizitätswerke, Stresemannallee 23, D-6000 Frankfurt 70.

Der Verlags- und Wirtschaftsgesellschaft der Elektrizitätswerke mbH danken wir für die Erlaubnis, den obigen Aufsatz aus «Elektrizitätswirtschaft» 88 (1989), Heft 26, S. 1906–7, zu übernehmen.

Une bonne formule pour la distribution d'électricité

John Wakeham

La Grande-Bretagne a la chance d'être l'un des pays d'Europe les plus riches en ressources énergétiques.

Le pays, qui a déjà l'avantage d'être «une île bâtie sur un bloc de houille», est devenu l'un des plus grands producteurs mondiaux de pétrole et de gaz naturel à la suite de la découverte d'importants gisements en mer du Nord vers la fin des années 1960.

A cela viennent s'ajouter un important programme nucléaire, qui fournit actuellement près de 20% de nos besoins en électricité, un système complexe de distribution de l'électricité, un programme d'économies d'énergie bien établi en toute une variété de sources d'énergie renouvelables – comme l'énergie hydraulique, éolienne ou énergie des vagues – susceptibles d'acquérir une grande importance. Il est donc clair que le Royaume-Uni est favorisé par le sort dans un monde où la consommation d'énergie ne cesse d'augmenter.

Mais quelle politique énergétique convient-il d'adopter pour tirer le meilleur parti possible de ces ressources? A mon avis, on ne parviendra à ce résultat qu'en accordant à la clientèle la plus grande liberté de choix possible et en permettant aux industries énergétiques de répondre aux besoins avec une même liberté d'action. Autrement dit, il faut continuer à renforcer le cadre du marché par la privatisation.

Avantages importants

Pendant la majeure partie de la période consécutive à la Seconde Guerre mondiale, la production et la distribution d'énergie en Grande-Bretagne ont été presque entièrement nationalisées. Cette situation a toutefois été radicalement transformée par les mesures adoptées par le gouvernement de Mme Thatcher au cours des dix dernières années.

En 1979, date de l'arrivée au pouvoir du gouvernement britannique actuel, 59% de l'énergie consommée en Grande-Bretagne était produite par le secteur public. Aujourd'hui, à la suite de cessions d'actifs dans l'industrie pétrolière et de la vente de British Gas, 73% de l'énergie totale du pays provient du secteur privé. Ce chiffre passera à 80% une fois que l'industrie de l'électricité aura été privatisée.

L'industrie charbonnière représente la majeure partie des 20% restants et le gouvernement a l'intention de la restituer au secteur privé peu de temps après les prochaines élections.

La dénationalisation de l'industrie présente plusieurs avantages importants. Elle débouche sur une plus grande efficacité et donne aux employés la possibilité d'exprimer leur opinion en ce qui concerne la gestion de leur propre secteur d'activité. Elle signifie que tout gaspillage de ressources n'est plus subventionné par les contribuables et elle encourage un plus grand nombre de personnes à devenir actionnaires.

Par ailleurs, en faisant en sorte que le gouvernement n'ait plus à approuver les programmes d'investissement, à appuyer les conventions salariales et à nommer chacun des membres des conseils d'administration, la privatisation aide à éliminer les aspects politiques du processus de prise de décisions, à simplifier les objectifs et à rendre leur liberté d'action aux personnels de direction.

Entreprise de grande envergure

Et avant tout, la privatisation stimule la concurrence et améliore le rendement. Le consommateur a invariablement tiré avantage de l'accroissement de la concurrence dans les secteurs de l'économie britannique où il a été favorisé dans le passé et je ne vois pas pourquoi cela devrait changer à l'avenir. Ceci constitue la base de nos propositions pour la privatisation du secteur électrique, nucléaire excepté, qui constituera une entreprise de grande envergure, plus importante encore que la cession des actifs de British Gas et de British Telecom.

Selon les projets de loi approuvés par le Parlement, les 12 directions régionales responsables actuellement de la distribution d'électricité seront privatisées. Le réseau national sera géré séparément, en tant que société à part entière, encore qu'il appartiendra aux compagnies de distribution et non à la Direction centrale de l'électricité (Central Electricity Generating Board, ou CEGB), comme cela est le cas actuellement – l'objectif étant d'encourager de nouvelles entreprises indépendantes à fournir de l'électricité au réseau. Les centrales anglaises et galloises alimentées en combustibles fossiles appartiendront à deux sociétés concurrentes du secteur privé, National Power et Power Gen, les centrales nucléaires revenant à une nouvelle entreprise publique appelée Nuclear Electric.

Expansion du marché

Les coûts de production représentent environ 75% du prix de l'électricité payé par le consommateur. A l'avenir, les gros clients (industriels) pourront s'adresser directement aux producteurs pour leur approvisionnement en électricité. Les compagnies régionales de distribution pourront générer elles-mêmes une partie de l'électricité dont elles ont besoin. Elles seront aussi libres de choisir, parmi les différents producteurs, la source d'approvisionnement en énergie électrique la moins chère.

Elles pourront aussi s'approvisionner non seulement auprès des deux compagnies issues de la CEGB, mais également en Ecosse, où la capacité dépasse largement les besoins, en France, via le câble sous-marin traversant la Manche, et auprès des nouveaux producteurs indépendants désireux de prendre place sur le marché. Je connais une vingtaine de projets indépendants susceptibles de générer plus de 20 MW – soit 15% de la demande annuelle.

En fait, une de ces sociétés, Lakeland Power, est devenue le premier producteur indépendant qui ait signé un contrat à long terme avec la compagnie distributrice d'électricité de la région du nord-ouest, privatisée récemment, et je crois comprendre qu'elle a projeté de construire quatre nouvelles centrales. De grandes entreprises comme ICI envisagent aussi de produire leur propre électricité.

Je suis donc convaincu que l'avenir sera prometteur pour les producteurs d'électricité indépendants, surtout parce que la demande ne peut manquer d'augmenter et parce qu'un nombre croissant d'installations devront être remplacées. Un nouveau marché se crée au Royaume-Uni, et la vente de l'électricité s'en trouvera changée.

Puisqu'on ne peut stocker l'électricité, il faut que l'offre corresponde toujours à la demande. A l'avenir, on atteindra cet objectif en Angleterre et au Pays de Galles grâce à la constitution d'un «pool» ou «spot market» – marché au comptant – où les producteurs d'électricité vendront leur production et les fournisseurs s'approvisionneront selon leurs besoins. Les transactions s'effectueront sur la base d'offres quotidiennes, chaque producteur d'électricité décrivant dans les détails la quantité d'électricité dont il dispose et le prix qu'il

est prêt à accepter. Se servant d'un système informatique complexe, la National Grid Company dirigera la production de ces centrales en fonction de la demande, en commençant par celles qui vendent au prix le plus bas et en finissant par les plus chères. Le prix payé aux producteurs d'électricité dépendra du prix demandé par la centrale la plus chère fonctionnant au moment de l'offre.

Ce système est unique au monde. La demande fluctue au cours de la journée, et le nombre des centrales qui devront fonctionner pour répondre à cette demande changera, de même que le prix de vente de l'électricité.

Par conséquent, le prix de l'électricité variera selon la saison, le jour et même d'une demi-heure à l'autre. Et comme en pratique, les acheteurs et les vendeurs voudront se protéger contre de telles variations, nous pensons qu'ils chercheront à se lier par des contrats à long terme, comme ceux qui existent sur le marché des denrées et matières premières ou les marchés financiers.

Le marché de l'électricité sera donc innovateur, simple mais très concurrentiel, ce qui devrait se traduire à long terme par une baisse des coûts.

Approvisionnements à partir de sources non fossiles

Nous avons nommé un directeur général de l'électricité qui sera à la tête d'un organisme régulateur chargé de surveiller les domaines dits de monopole naturel, où la concurrence est impossible pour des raisons pratiques (réseaux locaux de distribution d'électricité, par exemple). Ce personnage protégera les consommateurs en surveillant l'efficacité et les prix de leur fournisseur local.

Finalement, afin de préserver la diversité et, par l'intermédiaire de celle-ci, la sécurité des approvisionnements, nous allons imposer aux distributeurs l'obligation de veiller à ce qu'une quantité minimale de leur énergie – laquelle n'a pas encore été déterminée – provienne de sources non fossiles. Pour l'instant, il s'agit uniquement de favoriser le nucléaire encore que cette mesure ait également pour but d'encourager des investissements commerciaux plus importants dans l'exploitation de diverses sources d'énergie renouvelables.

Une bonne formule

Toutes ces mesures permettront de conserver les meilleures caractéristiques du système actuel: diversité et sécurité de l'approvisionnement, normes de sûreté très élevées, réseau national de transport du courant. Mais elles introduiront aussi deux éléments entièrement nouveaux: une véritable concurrence et de nouveaux droits pour les consommateurs entérinés par la législation et placés sous la protection du directeur de l'électricité.

C'est probablement la privatisation la plus radicale jamais tentée en Europe et elle se réalisera pendant la durée de ce Parlement. La mise en pratique des principes du marché libre auxquels nous donnons notre adhésion sans réserve, est en train de changer rapidement la physionomie du secteur énergétique en Grande-Bretagne. Nous avons déjà de prospères industries pétrolière et gazière intégrées au secteur privé. Le secteur électrique est maintenant prêt à être privatisé, puis ce sera le tour de l'industrie charbonnière. Tout concourt jusqu'ici à montrer que nous avons opté pour la bonne formule, une formule qui continuera à répondre aux besoins énergétiques à long terme du Royaume-Uni d'une manière à la fois économique, efficace et concurrentielle.

L'auteur: *John Wakeham*, ministre britannique de l'énergie.